

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	33
Représentés	9
Absent	1

Conseil Municipal

Séance du 24 septembre 2025

Votes	
Pour	42
Contre	0
Abstention	0
N.P.P.V	0

Le mercredi 24 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 17 septembre 2025, s'est réuni à Hôtel de ville, sous la présidence de Tonino PANETTA, Maire.

Décide à l'unanimité de :

Étaient présents :

M. Mmes. : Béatrice ALIROL, Hassan AOUMMIS, Thierry BALIAS, Malika BENKAHLA, Kristian BOLLE-DALLIAH, Hamida BOUGUEROUA, Julien BOURVEN, Yacin CHALBI, Laurent CHASSAY, Vasco COELHO, Rachel COHEN, Catherine DESPRÈS, Damien DESROCHES, Frédéric DRUART, Terence ESSONE MENGUE, Sabrina FONTAINE, Martine FOURNIAUD, Amandine FRANCISOT, Karim GARROUT, Danièle GAULIER, Fabien GUILLAUD BATAILLE, Bénédicte HACHE, Sébastien HUTIN, Lucie LANTERNIER, Nathalie LEMOINE, Monique LORES, Henrique MARQUES, Alain OMRANE, Sushma OSTERMEYER, Tonino PANETTA, Hacès SASU, Walid SAYADI, Billy SOMSOUK,

Étaient représenté.e.s :

M. Stéphane BANCE pouvoir à Damien DESROCHES
MME Mathilde BEZACE pouvoir à Hamida BOUGUEROUA
M. El Arbi CHIRRANE pouvoir à Kristian BOLLE-DALLIAH
MME Jocelyne DIMNET pouvoir à Sushma OSTERMEYER
MME Hafida FADLI pouvoir à Yacin CHALBI
MME Laura FOURNIER pouvoir à Danièle GAULIER
M. Ali ID ELOUALI pouvoir à Bénédicte HACHE
M. Franklin Lambert POUDY pouvoir à Tonino PANETTA
M. Moustapha THIAM pouvoir à Walid SAYADI

Étaient absent.e.s :

Sabrina DOS REIS

Secrétaire de séance :

Damien DESROCHES

O B J E T

Convention entre la commune de Choisy-le-Roi et l'Hôpital Paul Guiraud pour un projet culturel et thérapeutique

Convention entre la commune de Choisy-le-Roi et l'Hôpital Paul Guiraud pour un projet culturel et thérapeutique

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Sushma OSTERMEYER,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt public et local de développer l'accès de tous les habitants aux pratiques culturelles et artistiques en facilitant l'accès aux établissements culturels ;

Considérant la volonté de la commune de favoriser l'intégration sociale et culturelle des publics en situation de handicap.

Vu l'avis de la commission Culture/Événements/Vie associative/Citoyenneté/Politique de la Ville du 10 septembre 2025,

DELIBERE

ARTICLE 1 : Approuve la convention de partenariat avec le groupe hospitalier Paul Guiraud pour un projet d'activité culturelle et thérapeutique.

ARTICLE 2 : Autorise le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce projet.

ARTICLE 3 : Dit que la convention sera conclue à titre gracieux.

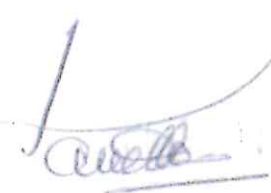
ARTICLE 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 24 septembre 2025

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire



Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20251001-DEL-25-093-DE
Date de télétransmission : 01/10/2025
Date de réception préfecture : 01/10/2025